

ns de Sion
à 4 fr. 50 franco con-
t chez
ranz de Sépibus, Sion.

MES

e soussigné ne tiendra son
lleul, à BULLE) que tous

renbass, fab. de limes,
cesseur de Ph. Guidi.

dentaire.

NOUVEAU, médecin-
e, élève de l'école dentaire
assistant de M. Correvon,
à Lausanne. informe l'ho-
il vient d'ouvrir son cabinet
u 1er étage de la maison
cien, en face de la cathé-
colas.

e 8 heures à midi et de
s. (OFr-1214) [426

de sacs et cornets
a papier

THONIOZ

IBOURG

fondée en 1869.

osition de Zurich 1883
roduits supérieurs.

T GÉNÉRAL

res de sacs en papier

L^r TREYVAUD,

Michel, à BULLE

RS EN GROS

aisons de commerce sur les
loppes, factures. [436

nfondre avec l'Industrielle.

POPULAIRE SUISSE

de de Fribourg.

ts sur nautissements
cotées :

à 3-4 mois ;

à 6 mois,

commission.

ût 1887.

LA DIRECTION

s d'estomac.

mac. Déplacement des fonc-
appétence; éruption; vo-
ités; crampes d'estomac.

ctions du canal intestinal.
rrhée. Constipation. Affec-
Ver solitaire. Hémorroïdes.

ons, du larynx et du cœur.
es d'oreilles. Traitement

ndance. Remèdes inoffen-

Ed. prat., Glaris (Suisse).
ans tout cas curable. Moï-
ble, sur désir, seulement

[354

AUSVIRT,

ANCY (Meurthe-et-Moselle)

de placement
hers, garçons de culture,
etc., etc. [409

ou à échanger

d : Un joli potager à
STEINER, en Planchy près

[443

le un jeune homme de
bonne conduite pour
nger.

eau du journal. [440

centre de la ville de Bulle,
ux grands locaux,
magasins ou de bureaux,
le suite et l'autre pour le

aire FAVRE, à Bulle. [405

ncro est le seul véritable

et Rhumatisme; guéri-
rompte et radicale par le

n-Expeller

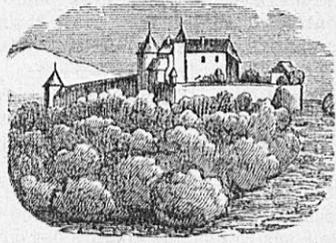
marque «ancres». Dans
les bonnes pharmacies.

plupart des pharmacies

imprimerie Emile Lenx.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 8 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 9 septembre 1887.

La comédie que jouent nos tépelets serait risible si elle n'était pas fâcheuse pour la démocratie et ruineuse pour le pays.

Voici qu'aujourd'hui se produit un nouvel incident destiné à rendre officielle et définitive la rupture existant depuis longtemps déjà dans le camp gouvernemental.

On nous annonce, en effet, qu'un nouveau journal catholique va paraître à Romont sous la direction de M. l'abbé Jaccoud.

A catholique, catholique et demi!

Les tiraillements qui existaient entre les hommes de la majorité n'étaient un mystère pour personne; ils vont maintenant s'étaler au grand jour.

La lutte était prévue, inévitable et nécessaire; elle se fera entre les libertards de principe qui veulent réaliser un programme — impossible sans doute, mais, quant à eux, loyalement conçu, — et la tourbe d'ambitieux, dénués de toutes convictions et de tous scrupules, qui n'ont vu dans l'enseigne catholique qu'un moyen d'escalader le pouvoir et de se goberger aux dépens du pays.

Maintenant, c'est Jaccoud contre Python.

Ceux qui ne seront pas à l'aise, ce sont nos messieurs du gouvernement. Combattus par leurs propres hommes, par leurs propres principes, par leurs propres armes, ils vont passer un mauvais quart d'heure. Le rond de cuir officiel va se garnir d'épines.

Mais, après tout, le remède est près du mal: qui a tourné, tournera, et les cabrioles de Polichinelle sont familières à ces messieurs.

Quant à nous, si nous pouvions avoir des sympathies pour quelqu'un en cette affaire, elles seraient plutôt pour les hommes de principe qui, bien que libertards, se sentent indignés et écœurés par la situation actuelle.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

L'ÉNIGME

PAR
JULES LERMINA

On s'interrogeait à voix basse. M. de Samereuil passait dans les rangs pressés, donnant de brèves explications, attribuant à un accès de fièvre chaude, à un désordre cérébral cette résolution que nulle autre circonstance ne pouvait expliquer.

Tout à coup, il se fit un grand silence. On entendit sur la route le galop d'un cheval. L'animal, poussé avec une violence presque imprudente, faillit s'abattre devant la porte. Tous se découvrirent. C'était Georges de Morlaines, c'était le fils.

M. de Samereuil s'élança à sa rencontre et le reçut dans ses bras. Le jeune homme, dont les traits respiraient, sous leur teinte bronzée, cette énergie que donne l'habitude du danger, s'appuya sur l'épaule du vieil ami de son père et, ne doutant plus, frappé en plein cœur par la foudroyante réalité que jetait à ses derniers doutes l'évidence des préparatifs funèbres, se mit à sangloter comme un enfant.

— Du courage, enfant, du courage! murmurait le commandant.

La morale de tout ceci est que, en parodiant le mot de Boileau :

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

Nouvelles suisses.

Ohmgeld. — Le jour de la suppression de l'ohmgeld a été salué avec enthousiasme presque partout. En plusieurs endroits, il y a eu d'innocentes et joyeuses manifestations populaires célébrant la disparition de l'ancien régime.

C'est ainsi que les localités de la frontière fribourgeoise offraient, le 1^{er} septembre, un spectacle animé. L'ohmgeld étant dûment trépassé et enterré, les chargements de vin ont commencé un défilé presque ininterrompu. A Châtel-St-Denis, c'était un plaisir de voir la longue file des futailles et tonneaux franchir gaillardement l'entrée de la ville, à la barbe des péagers ahuris. C'étaient les vins vaudois et valaisans attendus pour la prochaine « bénédiction de partout ». Si vous aviez vu la crânerie des voituriers en passant devant les bureaux du fisc!

Le premier chargement qui a ainsi pénétré dans le canton de Fribourg sans avoir été arrêté devant le bureau de l'octroi est celui d'un aubergiste de Châtel-St-Denis, qui avait fait à Corsier un achat de quatre chars de vin et qui a malicieusement attendu la soirée du 31 août pour les amener chez lui: au coup de minuit, le chargement passait la frontière.

A Landeron (Neuchâtel), toute la population était en fête ce même jour. Un char de vin, attelé de six chevaux et orné de couronnes et de bannières aux couleurs de la Confédération, du canton de Neuchâtel et du canton de Berne, a triomphalement passé la frontière, tandis que des artilleurs improvisés tiraient une salve de vingt-deux coups de canon. Arrivé près du bureau de l'octroi, le char a été salué par les cris enthousiastes d'une foule nombreuse qui se livra à quelques scènes comiques devant le susdit bureau, dont portes et fenêtres étaient hermétiquement closes. Ah! ce jour-là on ne s'est guère demandé si le département cantonal des finances aurait lieu de se réjouir de la suppression de l'ohmgeld ou s'il en subirait quelque atteinte. On était tout à la joie à l'idée de boire dorénavant de bon vin et point trop cher.

Est-ce que le courage était possible!... il y avait trois ans que Georges avait dit adieu à son père, et depuis ces trois années, pas un jour ne s'était passé sans qu'il songeât au retour. Il semblait qu'il y eût entre ces deux hommes un lien autre que celui du sang: c'était comme une fraternelle amitié qui leur faisait communes les joies, les douleurs, les espérances, les désillusions.

Lorsque Georges avait appris les projets du général, il n'avait pas hésité, on s'en souvient, à les approuver: pas un instant la jalousie, la crainte d'être moins aimé n'avait effleuré son cœur. Il s'était souvent préoccupé de cette solitude à laquelle ses devoirs de marin l'avaient contraint de condamner son père; il connaissait mieux ce caractère qui à toutes les énergies du soldat joignait les faiblesses de l'homme: il l'avait vu brisé par la mort de sa mère; il savait que, en perdant une compagne longtemps aimée, le général était resté comme le voyageur qui a perdu son chemin, se tourne inquiet aux quatre coins de l'horizon, ne sachant plus de quel côté il doit aller en avant, et quelquefois se laisse tomber sur la terre découragé et abattu.

Bien que la force morale de M. de Morlaines eût triomphé de cette première crise, pourtant il était à redouter que l'enfer, le désespoir ne le minassent peu à peu. Marie Delcour était apparue tout à coup dans sa vie, lui tendant la main pour mieux l'aider à vivre. Sans la connaître autrement que par les lettres quelque peu passionnées du général, Georges avait deviné, cependant, que cette femme jeune, belle, faite pour plaire, se résignait, par une de ces charités délicates dont les grands cœurs ont le secret, à une œuvre de salut, de résurrection. Et, du fond de sa conscience, Georges

Alcool. — Par décision du Conseil fédéral, les dépôts de l'administration fédérale des alcools à Bâle, Buchs et Romanshorn pourront vendre au comptant, à tout le monde, par quantités de 130 litres et aux prix suivants: esprits extrafins de première qualité, 150 fr. les 100 kg.; esprits première qualité, 145 fr.; esprits fins, 140 fr.

Conformément à l'art. 6 de la loi du 6 décembre 1886, le Conseil fédéral publiera un arrêté en vertu duquel les alcools destinés à être dénaturés subissent un droit de 7 fr. par quintal métrique; c'est le chiffre que prévoit le projet d'arrêté en 17 articles avec modèle d'instructions pour dénaturer ledit alcool, qui est soumis à la signature de cette autorité.

Chemins de fer. — Les *Basler Nachrichten* annoncent que le département fédéral des chemins de fer a invité toutes les compagnies de chemins de fer de la Suisse à veiller à ce que les voyageurs ne soient pas entassés dans un petit nombre de wagons lorsqu'ils se trouvent dans le même convoi une série de wagons entièrement vides. Les compagnies ont également été invitées à prendre des mesures propres à rendre plus supportable la température des wagons qui ont été exposés toute une journée à l'ardeur du soleil.

Diocèse tessinois. — Le Conseil fédéral, le gouvernement du Tessin et le St-Siège étant tombés d'accord d'ouvrir des négociations à Berne encore dans le courant de cette année, dans le but de régler définitivement la question diocésaine tessinoise, le Conseil fédéral a donné son assentiment à la nomination de M. Molo, archiprêtre à Bellinzona, comme administrateur apostolique provisoire du Tessin pour la durée des négociations. Les fonctions dévolues à M. Molo ne sont qu'intérimaires et ne préjugent en rien la solution de la question.

Les fortifications du Gothard. — Les travaux de fortifications se font sans grand bruit, mais n'en avancent pas moins rapidement. Les fouilles et les terrassements sont maintenant terminés et l'on entreprend la construction des murs de base. Un grand nombre de lourds chariots amènent journellement les matériaux destinés à cet effet; ce sont surtout des blocs de granit, des blocs de chaux hydraulique, de la brique et du sable. Sur l'emplacement des travaux on a construit des baraques pour les ingénieurs et

lui avait voué un respect reconnaissant dont l'expression, fréquemment renouvelée dans ses lettres, était douce au cœur du général.

Lorsque celui-ci répondait à son fils, c'était pour lui détailler, avec la complaisance de l'homme heureux, les bonheurs sans cesse renouvelés de cette existence placide, tout insouciée, du sourire de sa femme, Georges avait annoncé son retour prochain. Depuis cette époque, aucune lettre de son père n'était arrivée jusqu'à lui; il avait hâte de mettre le pied sur le sol de France, il était prêt à solliciter un congé de quelques mois, qu'il passerait au milieu de ces heureux, auxquels il allait demander une part de leur bonheur.

Et voici que sur ces espoirs si longtemps caressés, qui avaient grandi, qui avaient pris possession de tout son être, était tombée, lourde, brutale, cette dépêche de M. de Samereuil: « Le général de Morlaines s'est suicidé! Si vous voulez le revoir encore, hâtez-vous! » Le suicidé!... Ce mot l'avait frappé comme un coup de massue. Quel horrible mystère de douleur, de désespoir s'était donc tout à coup révélé?

Georges se sentait devenir fou et il ne s'interrogeait pas encore. Ce voyage rapide s'était accompli dans la fièvre. Ces terribles surprises mettent au cerveau une sorte d'ivresse qui engourdit la pensée.

Il avait dans la tête ce bruissement sinistre que la tempête jette aux oreilles du marin. Il ne doutait pas et il ne croyait pas non plus. En réalité, il était des instants où il oubliait pourquoi il souffrait. Le souvenir ne s'était réveillé que lorsqu'il avait atteint Paris. Il avait couru chez un de ses amis, avait pris un cheval, puis au galop, éperonnant la bête jusqu'au sang, il s'était élançé, continuant son rêve vertigineux...

des magasins et réfectoires pour les ouvriers, qui sont au nombre de trois cents et dont le travail et la conduite sont dignes de tous éloges.

Zurich. — Dans la votation populaire de dimanche, le code civil révisé a été adopté par 31,439 suffrages contre 10,893. Il en a été de même de l'article 587 de ce code, introduisant le principe de l'égalité entre les fils et les filles dans les partages de successions, qui était l'objet d'une votation spéciale; mais sur ce point le nombre des oui a été de 24,812 seulement, et celui des non de 15,997.

— La foire aux cuirs a eu lieu à Zurich les 29, 30 et 31 août. Peu de marchandises. Affaires très calmes.

— La *Zürcher-Post* raconte qu'un boucher de Wangen a livré, en vue des manœuvres de division, à divers aubergistes de Volketsweil environ trois cents saucisses dont la viande a été reconnue gâtée. Cette viande avait été envoyée déjà en assez mauvais état à Zurich, afin d'y être hachée et préparée. La police, avertie, a saisi toute la livraison et l'a fait détruire immédiatement. Le peu scrupuleux boucher sera en outre déféré aux tribunaux.

— Un négociant en vins, Zuricois, ayant offert à M. le lieutenant-colonel H. Chessex, chef du service d'administration de VI^e division, une somme de 250 francs dans le but d'obtenir par faveur une livraison de vin aux manœuvres d'automne, cet officier a signalé le fait au département militaire; le Conseil fédéral a décidé de nantir les tribunaux zuricois de cette tentative de corruption.

— Le tribunal militaire de VI^e division a puni de 4 mois d'emprisonnement une recrue qui avait empoché une somme de dix francs adressée à l'un de ses camarades.

Berne. — La direction de police a établi un rapport circonstancié sur l'existence et les menées de la secte des mormons dans le canton de Berne. Ce rapport a été transmis au Conseil fédéral afin que cette autorité ouvre une enquête sur les agissements des agents mormons en Suisse et prenne à l'égard de cette secte les mesures qui lui paraîtront dictées par l'intérêt public.

— Le train direct de Bâle a amené à Sonceboz une centaine de pigeons voyageurs qui ont été immédiatement mis en liberté. Partis de Sonceboz à 9 h. 41, la plupart de ces pigeons sont arrivés à Bâle à 11 h. 20. Il leur a donc fallu 1 h. 39 pour franchir une distance d'environ 65 kilomètres.

— La grève des menuisiers est enfin terminée, maîtres et ouvriers ayant fini par s'entendre au sujet des salaires et de la durée du travail. La convention conclue prévoit un travail quotidien de 10 heures et demie et un salaire minimum de 3 fr. 30. Il y a augmentation de 25 % en dehors des heures régulières de travail et de 50 % le dimanche. Toutes les difficultés seront tranchées par une commission arbitrale composée de patrons et d'ouvriers.

— Il est question de donner un coadjuteur à Mgr Fiala, évêque de Bâle. L'*Allg. Schweizer Zeitung* de Bâle confirme ce renseignement et ajoute que le Saint-Père aurait déjà jeté les yeux sur M. Stammler, curé de Berne, pour les fonctions de coadjuteur. Le choix serait excellent à tous les points de vue.

— Un vieillard de 73 ans a été tellement maltraité par ses propres enfants, deux fils et une fille, qu'il a dû être transporté à l'hôpital de Delémont. Entre autres blessures, le médecin a constaté une fracture de l'avant-bras et une violente contusion d'un œil qui fait craindre très sérieusement pour cet

et maintenant, tout à coup, cœur et corps brisés, il pleurait...

Sut-il seulement comment il franchissait le perron, comment il marchait à travers cette large pièce, éclairée par un pâle rayon qui filtrait à travers les rideaux à demi fermés? Il vit la bière ouverte, il vit le visage livide et immobile. Désolé, ébranlé jusqu'aux plus profondes assises de son être, il ne pensait pas à l'embrasser. Il fallut que M. de Samereuil le poussât, le couchât, pour ainsi dire sur ce cadavre. Alors il resta plusieurs minutes — souffrant un siècle de désespoir — les lèvres appuyées à un front de marbre... Enfin il se releva et regarda autour de lui. M^{me} de Morlaines se tenait à l'écart, enveloppée d'ombre, drapée dans son deuil. Il la considéra un instant, curieusement... Elle vint à lui, la main tendue, et à ce simple geste, il devina qui était cette femme, il se rappela combien son père l'aimait, et sans se rendre compte de sa jeunesse, il s'agenouilla devant elle, en lui disant:

— Ma mère! ma mère!... Elle avait, elle aussi, de grosses larmes roulant sur ses joues, et dans son regard fixé sur ce fils passait un rayon hargné et désespéré... il lui serrait les mains et répétait avec une joie âpre cette appellation filiale...

M. de Samereuil avait presque peur. Ces douleurs confinaient à la folie. Elles étaient trop silencieuses et trop intimes. Il fit un signe aux hommes qui attendaient, et posant la main sur l'épaule de Georges:

— C'est l'heure, dit-il; adressez un dernier adieu à votre père... Georges se redressa, debout, tout d'une pièce. Une pensée subite venait d'éclairer son cerveau:

organe. Ces trois enfants dénutrés, qui n'en font pas, dit-on, à leur coup d'essai, ont été incarcérés.

— On confirme que le directeur des cultes du canton de Berne, accompagné par le chef du département de la justice, s'est rendu à Soleure auprès du nouvel évêque pour s'entendre avec lui au sujet de la reprise des relations officielles entre Berne et l'évêque. Le canton de Berne apportera son appoint financier et la querelle de quatorze ans serait close.

— Le championnat des vélocemans de la ville de Bienne sera couru le dimanche 4 septembre prochain; la course comprendra le tour des trois lacs; soit l'itinéraire Bienne, Morat, Estavayer, Yverdon, Neuchâtel et retour à Bienne; total environ 155 kilomètres de route.

Lucerne. — Le *Vaterland* annonce que la suppression des ohmgelds a eu pour effet de faire baisser sensiblement le prix des vins dans les établissements publics du canton de Lucerne.

— Nous apprenons avec un vif plaisir que l'état de santé de M. le landamman Ségesser de Lucerne, s'est beaucoup amélioré depuis quelques semaines.

Uri. — L'assemblée constituante a voté l'impôt progressif, que l'Etat sera seul à établir. En matière d'impôts sur les successions collatérales le principe de progressivité a également été admis.

Schwytz. — M. Hettlingen, qui vient de mourir, faisait partie du Conseil des Etats depuis 1860. Il avait appartenu à la fraction libérale durant les années 1850 à 1856, mais M. Hettlinger avait passé au parti conservateur. Il avait revêtu plusieurs postes importants dans le canton de Schwytz et avait été en particulier membre à deux reprises du Conseil d'Etat.

Obwald. — L'association de Pie IX, réunie à Sachseln, a entendu un rapport de M. Wirz, député aux Etats, sur l'unité et la solidarité de tous les catholiques dans les luttes qu'ils ont à soutenir. Le P. Augustin Gnür a rendu compte de l'activité des 28 cercles ouvriers disséminés en Suisse. M. Wirz a consenti à rester à la présidence de l'association; trois membres décédés ont été remplacés dans le comité par MM. Ohmlin, curé à Sachseln; Berlinger, commissaire, à Stanz, et Stämpfli, chanoine, à Soleure.

Glaris. — La fête centrale des sociétés du Grütli aura lieu l'année prochaine dans la ville de Glaris.

Bâle. — Une réunion de socialistes allemands a eu lieu hier à Bâle. M. Liebknecht, député au Reichstag, a tracé la vie de l'agitateur Lassalle et a refait l'histoire de la démocratie socialiste allemande de 1848 jusqu'à nos jours. Il a prétendu que les lois socialistes de Bismark n'ont eu d'autre résultat que de favoriser le mouvement.

Grisons. — A Sertig, près Davos, a eu lieu un concours d'artistes jouant du cor des Alpes. Des maîtres sonneurs étaient venus un peu de toutes les parties du pays; chacun d'eux jouait successivement trois airs. De modestes prix ont récompensé les meilleurs joueurs.

Vaud. — Dans une de ses dernières séances, le Conseil d'Etat, s'occupant de la création d'une caisse de retraite pour les employés de l'Etat s'est prononcé en faveur d'une assurance générale et obligatoire.

Le service des pensions serait fait par la caisse cantonale, avec une participation pécuniaire des intéressés.

— Lundi dernier, la mère d'un négociant de Gimel, voulant se servir d'eau minérale, prit par mégarde une bouteille d'acide phénique. L'effet fut effroyable: une demi-heure après l'accident, la malheureuse rendait le dernier soupir, non sans avoir enduré d'atroces souffrances.

— Non! non! cria-t-il. Pas encore! Je veux lui parler, seul! Laissez-moi quelques instants avec lui...

Et d'un geste superbe, absolu, il congédia tous ceux qui l'entouraient... M^{me} de Morlaines comprit. Cette concession était nécessaire. Il fallait que ce désespoir s'émuât par l'action, si insensée qu'elle fût. Elle prit doucement la main de M. de Samereuil et l'entraîna. Tous, silencieux, obéirent à cet ordre muet... La porte se referma...

Georges se tenait auprès du cercueil ouvert: — Père, dit-il d'une voix sourde, je suis ton fils... réponds-moi... ils disent que tu t'es donné la mort... pourquoi? je veux te venger... il faut tout me dire...

Il se pencha sur le cadavre, si près que son visage effleurait la face marmoréenne: sur les paupières qui laissaient filtrer le regard terne des morts, il glissait, lui, son regard vivant, qui interrogeait en fouillant jusqu'au fond de ce cerveau inerte.

— Dis-moi... quel spectre s'est tout à coup dressé devant toi? de quelle horrible vision as-tu donc eu cette peur soudaine et mortelle?... Je te connaissais... tu avais le courage des âmes fortes... et pour t'abattre, la fatalité a dû frapper ses coups les plus terribles: qu'as-tu vu face à face? Un crime... qui l'a commis? de quelle infamie t'es-tu donc senti tout à coup enveloppé, que tu aies voulu l'arracher avec les lambeaux de ta chair et de ta vie? Père? père? tu t'es puni de la faute d'un autre... quel est cet autre, que je l'écrase à mon tour?

Il frissonna tout entier, et posant sa main sur cette poitrine où le cœur ne battait plus:

— Sur mon honneur de marin, sur le souvenir de ma mère,

— Contrairement aux bruits répandus au sujet de la cause de l'explosion de dimanche, la *Revue* dit qu'elle est attribuée par quelques personnes à l'étincelle électrique. Vers les onze heures, ce soir-là, trois hommes de Cerniez et de Seigneux quittaient le buffet de la gare d'Henniez; chemin faisant, leur attention fut attirée du côté de Payerne par un sillonnement continu d'éclairs sur la forêt de Boulex. Ces hommes s'arrêtèrent pour examiner ce phénomène. Ils virent un éclair plonger sur la forêt et ayant la forme d'une colonne de feu serpentant verticalement. Cette colonne était accompagnée d'une lueur semblable à celle d'une fougasse, lueur qui se développait en éventail ou comme une immense poire ayant la pointe en bas et paraissant sortir de terre.

Valais. — On annonce de l'Eggischhorn que le lac de Merjelen, situé au pied de cette montagne, au bord du glacier d'Aletsch, s'est complètement vidé dans la nuit du 3 au 4 septembre. Il en est résulté une crue subite du Rhône.

— La Société des étudiants suisses célèbre en ce moment à Brigue sa fête annuelle. La ville est paivoisée.

Neuchâtel. — Désirant favoriser le commerce du bétail à l'occasion de l'Exposition suisse d'agriculture à Neuchâtel, la Société neuchâteloise d'agriculture, d'accord avec l'administration de l'Exposition et avec les autorités locales organise à Neuchâtel une grande foire au bétail, qui commencera à l'issue de l'Exposition et dans les locaux de celle-ci, le mercredi 21 septembre et continuera le lendemain jeudi 22. Tout le bétail de provenance suisse peut s'y rendre et l'on compte sur nombre d'amateurs suisses et étrangers.

Genève. — La Ligue internationale de la paix et de la liberté a tenu dimanche sa 21^e assemblée annuelle dans la salle de l'Alabama. M. Vautier, président du Conseil d'Etat, a souhaité la bienvenue aux délégués, au nom du Conseil d'Etat et du peuple de Genève.

— L'octroi sur les solides a été maintenu dans cette ville; seuls les droits que payaient les liquides à leur entrée dans la ville ont été supprimés; à Carouge, l'octroi a entièrement cessé.

La perception ne porte plus que sur les comestibles, fourrages, avoines et combustibles; les maîtres bouchers organisent une pétition au Conseil d'Etat pour protester contre le maintien de l'octroi sur les solides.

— Il y a quatre jours à peine, à la Terrassière, une mère, ayant à sortir, laissa son enfant, âgé de 18 mois, tout seul endormi sur son lit. Lorsqu'elle entra, elle le trouva sous le duvet, qu'il avait, à son réveil, tiré sur lui. Il ne donnait plus aucun signe de vie, et le médecin appelé en toute hâte n'a pu que constater la mort. Il avait été étouffé. La douleur des parents était navrante.

Nouvelles étrangères.

Serbie. — Le gouvernement proposera à la Skoupstchina de réduire de 30 % les appointements des fonctionnaires, des économies étant nécessaires. Recommandé au gouvernement de Fribourg.

Bulgarie. — Le ministère est constitué avec MM. Stambouloff, Stoiloff, Nathevitich, Stransky et Moutkouroff. M. Stransky a les affaires étrangères et M. Nathevitich les finances.

je te jure, père bien-aimé, que je braverai tout obstacle pour arriver à l'ennemi qui t'a frappé, à l'infâme qui a mis en ta main l'arme mortelle. Mon père, je jure de punir... je jure de tuer qui t'a tué!...

Puis, avec désespoir, il crispa ses ongles dans ses cheveux, criant:

— Mais qui donc? qui donc? Alors, au fond de la pièce sombre, une tenture se souleva, et une femme, rigide comme un fantôme, la bouche tordue d'une ironie furieuse, glissa jusqu'à Georges de Morlaines... Il la reconnut; c'était la vieille compagne de son père, c'était l'amie des temps passés, la servante qui l'avait bercé dans ses bras de nourrice... il tendit les mains vers elle...

Et Germaine, un doigt sur les lèvres, se pencha vers Georges de Morlaines, et lui dit d'une voix à peine perceptible:

— Aie patience, mon fils. Aie patience! ce soir, tu sauras tout...

Il la regardait, épouvanté de ce mystère qui surgissait en réponse immédiate à la question posée au cadavre...

— Quoi! Germaine tu sais?... — Tout!...

— Et tu me désigneras le coupable? — Et tu le puniras? — J'ai juré...

— Va pleurer sur la tombe de ton père, dit-elle, encore et ce soir... quand tous se seront endormis, je veillerai... moi... M. de Samereuil ouvrit discrètement la porte. Germaine avait disparu. George était plus blanc que le cadavre.

(A suivre.)

Afghanistan. — cent que la garnison la direction de Hérat

CANTON

L'autre jour avait catholique de Morat cette cérémonie religieuse.

On n'a pas vu trace depuis quelque temps en est simple. M. Pyl les protestants du M pour savoir à l'occasion afin de ne pas mécon O opportunisme, v

Le *Confédéré* signa vernement: M. Joha depuis plus de vingt tier-chef de l'impop diplômé comme tel e adressée contre son dehors de toute agi pas d'élection et la Galm voter comme aucune pression. Il que le régime mit à remplaçât par un de actifs, M. Joh. Kram débitant de sel à Orn cun diplôme de fores

M. Currat, le chan à la cantine du Tir f à se faire entendre à de la Musique de Lar décidé de lui adresse dernière. Il est proba dre au banquet du ve pelons que deux conc chaine à la cantine e couvrir les frais du sera donné lundi pro Jeudi, par la Musique de Neuchâtel.

La collecte organi pour les victimes de la belle somme de m n'est pas compris un ment par le personn autre citoyen de cett Honneur à la pop une fois de plus que

Nous appelons l'a spécial des services ciété de navigation d pendant la durée de châtél du 11 au 20 s qui est affiché offre d ment en ce qui conc

Bulle-Romon pagnie Bulle-Romon innovation. Son hora ver maintient 4 tra

Mises

Jeudi prochain 9 heures avant midi, on des Tilleuls, quantité d' entre autres: glaces, ta tager, un piano, une cotité de linge en excell selle et batterie de cuis lements d'homme en trè cas de mauvais temps, la la grande salle de l'Hôt

A. DEM

médecin-chirurgien à BUL

sera à Château-d'

A louer: Au cen pouvant servir de mag l'un pour y entrer de su 1^{er} mai prochain. S'adresser au notaire

Mises de bétail.

Le mercredi 28 septembre courant, dès 9 heures avant midi, devant l'auberge de la Croix-Blanche, à Egagny, les soussignés exposeront à vendre en mises publiques et sous de favorables conditions de paiement : quinze mères-vaches, vingt taures portantes pour courant de novembre, quinze génisses de 6 mois à 2 ans.

Egagny, le 7 septembre 1887.
Les exposants :
456] SIMON CASTELLA. LOUIS GREMION.

Jeudi 15 septembre courant,

dès les 9 heures du matin, M. SCHNEUWLY exposera en vente par voie de mises publiques, devant l'auberge de la Croix-Blanche, à Bulle, une certaine quantité de **MEUBLES**, tels que literie, lingerie, vaisselle, batterie de cuisine, tableaux et autres trop longs à détailler. [458]

Mise de bétail et chédail à Ferpieleoz.

Le notaire MENOUD, ayant loué son domaine, vendra en mises publiques le **lundi 19 septembre** prochain, dès les 9 heures du matin, devant le bâtiment de la ferme, tout son mobilier, consistant en vaches et taures, dont plusieurs prêtes au veau, vachettes et taureau de l'hiver dernier, deux chevaux, plusieurs chars, traîneaux, colliers, herse, voiture, charrie, râteleuse et outils divers, 30 sacs d'avoine, plus environ 15,000 pieds de foin et regain situés à la grange vis-à-vis.

Sauf pour les objets de peu de valeur, il sera accordé au gré des miseurs un terme de six mois pour le paiement, moyennant signatures solvables. [430]

Grande mise de bois.

Vendredi 16 septembre prochain, dès les 8 heures du matin, à la montagne dite la Guignarde, rière Corbières, il sera vendu par voie de mises publiques, sous de favorables conditions, 100 numéros de beau bois billons, 3 numéros de bois d'équarrissage, 5 numéros de fayard, 30 numéros de bois de chauffage préparé et 7 ou 8 numéros de bois de branches.
Pour l'exposant :
433] DUDINA, forestier-chef.

On trouvera dans la **boulangerie et confiserie d'Emile BERTHOUD** un beau choix de **pâtisseries nouvelles**. Il se recommande pour toutes commandes qui seront exécutées promptement. [454]

Avis de vente.

Le samedi 1^{er} octobre prochain, dès les 6 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, la municipalité de Rougemont fera vendre en mises publiques, aux conditions qui seront lues, 300 numéros **plantes de sapin** situées en Rubloz.
Rougemont, le 7 septembre 1887.
469] Greffe municipal.

VENTE DE BOIS

A vendre, sur place, **150 sapins** à la montagne du Bieder, côté Bellegarde.
Adresser les offres à
Eug. de Büren et Cie,
438] Berne.

Atelier et magasin de marbrerie.

GRAND CHOIX DE **MONUMENTS FUNÉRAIRES** en tout genre — Travail soigné
chez **FRANÇOIS CONTI**
Marbrier-sculpteur, à BULLE, maison Rothgeb.
Le tout à des prix très avantageux. [444]

Au moulin de Bulle:

Echange de grains et moutures diverses à façon.
Bourre d'épeautre.
434] Prix modérés.

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Grande manufacture d'orfèvrerie DE PARIS

Seule fabrique de services nickel, couleur argent, non argenté, inusable, aussi blanc, aussi sonore et plus résistant que l'argent lui-même. — Prix abordables à chacun.
Services extra blancs argentés et argent massif.
Orfèvrerie d'église, telle que : chandeliers, calices, ciboires, bénitiers, goupillons, burettes, lampes, encensoirs, navettes, etc.
DORURE ET RÉARGENTURE
S'adresser à **J. DELABAYS, à BULLE** [431]

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à **LANGNAU (Emmenthal)**, est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII^e siècle le célèbre médecin naturaliste **Michel Schuppach de Langnau**, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les **crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs**; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens ; à **Bulle, Gavin; Romont, Robadey.** (H 1 Y) [19]

POUR L'AMÉRIQUE

l'expédition chaque semaine de nombreuses sociétés qui sont accompagnées jusqu'au port d'embarcation.
A New-York, j'ai établi mon propre bureau pour la réception et la réexpédition des passagers, ainsi que pour le paiement de dépôts d'argent faits ici.
A. Zwilchenbart, Bâle,
451] et son représentant : **Eug. Weber, à Bulle.**

Chez J. DELABAYS, horloger-bijoutier, A BULLE

On trouve, outre un assortiment complet en horlogerie et bijouterie, un beau choix de **baromètres anéroïdes et au mercure; thermomètres en tout genre; éprouvettes, niveaux, boussoles, loupes, longues-vues** (lunettes d'approche), **jumelles; lunettes et pince-nez** de première qualité et en tout genre.
Grand choix de bonnes **montres d'occasion** à bon marché. [432]

A VENDRE

Le beau domaine du **Champ du Paquier**, de la contenance d'environ 12 hectares (36 poses), situé à proximité de la gare de Vaulruz, belle maison d'habitation avec appartement pour les maîtres et deux maraîches, aussi situées rière Vaulruz, le tout appartenant à M. Joson PROGR.
Pour traiter, s'adresser au notaire **FAVRE, à Bulle.** [345]

Epicerie L. Treyvaud, BULLE [342]

Grand choix de conserves.

AVIS

Les soussignés avisent l'honorable clientèle qu'ils viennent de transférer leur **atelier de ferblanterie** dans la maison **BLANG**, ancien préfet, à l'ancien bureau de contrôle des hypothèques, à côté de la brasserie Reeb. Ils se recommandent, comme par le passé, pour tous les ouvrages concernant leur partie.
446] **VIALE frères.**

Boulangerie Schneider, Successeur de M. CLERC, à Bulle :

Spécialité de **steurs** pour bûnichons, de la belle **farine** 1^{re}, 2^e et 3^e qualité pour pain et de la 4^e pour engrais; son de la France et du pays, le tout à prix modéré.
Echange de grains contre du pain ou de la farine.
Dépôt de la **confiserie** d'une maison renommée de la Suisse allemande. [447]

Manufacture de sacs et cornets en papier F. ANTHONIOZ FRIBOURG

Maison fondée en 1869.
Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.
DÉPÔT GÉNÉRAL de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie **L. TREYVAUD, Succ. de P. Michel, à BULLE**

PAPIERS EN GROS

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436]
N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place du Tilleul, à **BULLE**.
Se recommande
A. Hagenbass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [463]

Attention!

L'honorable public est prévenu que le magasin **BOSSON fils**, chapelier, est transféré à la maison du café **Pythos**, vis-à-vis du Saint-Michel. — **GRAND RABAIS.** [391]

BÉNICHON DE BULLE

Grande salle de l'hôtel des Alpes : **DANSE**
DIMANCHE, LUNDI et MARDI [466]

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Succursale de Fribourg.
Taux des prêts sur nautissements de bonnes valeurs cotées :
3 1/2 % à 3-4 mois;
3 % à 6 mois, sans commission.
Fribourg, le 3 août 1887.
414] (H-474-F) **LA DIRECTION**

Catarrhe intestinal.

Je certifie que M. Brémick, méd. prat., à Glaris, m'a complètement guéri d'un catarrhe intestinal chronique, accompagné des maux de ventre, constipation, ténésme, flatuosité et ardeur d'urine. Je souffrais depuis 4 ans de ce mal et les soins médicaux de 5 autres médecins étaient restés sans aucun résultat.
Aucun dérangement professionnel!
Gattion, juillet 1886. **J. Egli.**

Cabinet dentaire.

VICTOR NOUVEAU, médecin-chirurgien-dentiste, élève de l'école dentaire de Genève, ancien assistant de M. Correvon, dentiste américain, à Lausanne, informe l'honorable public qu'il vient d'ouvrir son cabinet à **Fribourg**, au 1^{er} étage de la maison **Cuony**, pharmacien, en face de la cathédrale de Saint-Nicolas.
Consultations de 8 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. (O Fr 1214) [426]

Pour hivernage : deux bons mulets de trait bien dressés, chez **J. ROLLI, Ottenleubad, district de Schwarzenbourg (Berne).** [453]

Raisins du Valais

par caisses de 5 kg. franco contre remboursement de 4 fr. 50. **Soltos de Torrente**, 460] (O992L) propr., Sion (Valais).

Les cigares TIP-TOP

de bienfaisance élégante, donnant une belle cendre blanche, d'un arôme agréable, sont fournis en qualité bien sèche considérablement au-dessous du prix de fabrique, à 26 fr. le mille et 3 fr. le cent, par **Frédéric Curti, à Saint-Gall.** (H3921Z) [459]

M. Maillard

continue à liquider tous les articles de son commerce à très grand rabais. **Angerie, cols, parures, cravates** pour messieurs de 10 à 30 cent. pièce. **La Vallières, fleus, gants, Fleurs artificielles, vases d'église** à fort rabais.
A **REMETTRE EN BLOC** à des conditions avantageuses. Location du magasin avec un bel agencement. [442]

Raisins de Sion

en caisses de 5 kg. à **4 fr. 50** franco contre remboursement chez **456] (O920L) Franz de Sépibus, Sion.**

A. HAUSVIRT, Rue Gambetta 20, NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Bureau de placement pour bergers, va-hers, garçons de culture, etc., etc. [409]

A louer : Pour le 1^{er} octobre prochain, un **magasin** très bien situé au centre de la ville.
S'adresser au bureau du journal. [445]

A louer : Pour entrer de suite, un local avantageusement placé, pouvant servir de **bureau ou magasin.**
S'adresser Grand'rue 164. [450]

A louer : Pour le 1^{er} novembre prochain, un bel **appartement** dans la maison Negele, à La Tour de Trême, avec cave, bûcher, jardin, etc.
S'adresser au notaire **CHAPPALLEY, à Bulle.** [455]

On demande un jeune homme de bonne conduite pour **apprenti-boulangier.**
S'adresser au bureau du journal. [440]

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; P. Domini Walther, Courchapois; G. Krähénbuhl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Rötchenbach (Berne); Mme Simmendingen, inst., Ringingen.
Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. Adresser : A l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [402]

Parmi les nombreux remèdes préconisés contre les **Rhumatismes et la Goutte**, le véritable **Pain-Expeller** à la marque « Ancre » jouit toujours d'une supériorité incontestée.

Loin d'être un remède secret, le Pain-Expeller est préparé d'après une formule magistrale dûment contrôlée et peut être recommandé à tout malade comme remède d'une efficacité indiscutable. Après avoir essayé d'autres médicaments pompeusement annoncés, les malades reviennent toujours

au Pain-Expeller,

éclatante preuve de ses qualités hors ligne. Les malades se sont bientôt convaincus que pour conjurer promptement : **Douleurs Rhumatismales et Sciatiques** ainsi que maux de Tête, de Dents et de Dos, Points de Côté etc. il n'y rien de tel que le Pain-Expeller. Son prix modéré 1 fr. et 2 frs. le flacon, le met à la portée de tout le monde; les cures merveilleuses obtenues sont de sûrs garants que l'argent ne sera pas dépensé en vain. Se méfier de contrefaçons et n'accepter que le Pain-Expeller à la marque « Ancre ». F. Ad. RICHTER & C^{ie}, Olten. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies.

A BULLE : **Pharmacie Sudan.** [158]

Bulle. — **Imprimerie Emile Lenz.**



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 10 fr.
» 6 mois, 6 fr.
Pour l'Étranger le port payé d'avance
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le

L'exposition

Dimanche s'est ouverte l'exposition dont nous avons parlé dans nos précédents numéros. La ville a été décorée de drapeaux et de bannières, et les autorités et particuliers ont tenu à prouver qu'ils étaient fiers de cette fête nationale, derniers préparatifs de la grande exposition de 1889.

La journée de samedi a été consacrée à la ville au joyeux carillonnage, aux taureaux, vaches, chèvres, à la file, accomplissant l'ordre prescrit et à la reconnaissance de la bête expédiée et les animaux.

Dimanche est le jour des longs replis dans les rues de cadets avec tant de couleurs de la Confédération, les autorités fédérales, la culture, corporation, etc., etc.

Les rues sont ornées de guirlandes, de fleurs, de bouquets, beaucoup d'originalité.

On arrive à la place ornée de pelouses, dans lesquelles les fleurs de deux couleurs se mêlent de ce côté et à gauche, collections de fleurs fermées à la pluie et de deux côtés de la place : « Celui qui pain » et « Honore remplis d'abondance »

A 9 h. 1/4, M. Conti a la tribune. Il consacre son discours à l'honneur de la Confédération; il y voit pas séparer sa cause, intérêts sont en effet travaillant dans le père que cette unité politique plus conforme à la liberté économique, avoir encore insisté et de l'instruction et de la représentation subvention a permis le prie d'en prononcer M. Deucher, consacre sa tâche dans un discours que. Voici le passage de la Confédération : « Si je crois pour le rôle de la Confédération éminent magistrat, nous sommes parvenus, de nouveau le même domaine, s'adresser leur préparer à » La Confédération affectif au développe